

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : boucheja-csspo-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/c44b82db650f29a90d06c1e0>

Date d'obtention : 2025-03-11 17:59:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Afin d'accompagner un jeune nous ayant fait part d'une échange de photo, il est important de se fier au guide SEXTO pour mieux accompagner l'élève.

Il est important de ne pas regarder les photos, d'être seulement un intervenant lorsque nous remplissons le document et d'appeler la police par la suite.

En déterminant l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation, nous en mesure d'établir l'implication et le rôle de chacune des personnes rencontrées.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

L'utilisation de la méthode Sexto afin de mieux guider mes interventions et accompagner l'élève dans cette situation.

De plus, je serais en mesure d'accompagner le parent si nécessaire.

Je vais pouvoir faire de la prévention auprès des jeunes grâce au document de référence en leur nommant les faits.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Ne pas regarder les photos
- Être un intervenant
- Contacter la police
- Confisquer le téléphone
- Remplir la grille Sexto